

Informations de base	
2021/2507(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation des droits de l'homme au Viêt Nam, en particulier le cas des journalistes défenseurs des droits de l'homme Pham Chi Dung, Nguyen Tuong Thuy et Le Huu Minh Tuan Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde Zone géographique Viêt Nam	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/01/2021	Décision du Parlement	T9-0029/2021	Résumé
21/01/2021	Débat en plénière		
21/01/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2507(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0075/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0076/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0077/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0078/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0079/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0081/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0082/2021	20/01/2021	

Résolution sur la situation des droits de l'homme au Viêt Nam, en particulier le cas des journalistes défenseurs des droits de l'homme Pham Chi Dung, Nguyen Tuong Thuy et Le Huu Minh Tuan

2021/2507(RSP) - 21/01/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 592 voix pour, 32 contre et 58 abstentions, une résolution sur la situation des droits de l'homme au Vietnam, en particulier le cas des journalistes Pham Chi Dung, Nguyen Tuong Thuy et Le Huu Minh Tuan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Le Vietnam détient actuellement le plus grand nombre de prisonniers politiques en Asie du Sud-Est, dont 170 prisonniers de conscience, sur lesquels 69 sont détenus uniquement pour leur activité dans les médias sociaux.

Le 5 janvier 2021, les défenseurs des droits de l'homme et journalistes Pham Chi Dung, Nguyen Tuong Thuy et Le Huu Minh Tuan, membres de l'Association des journalistes indépendants du Vietnam, ont été condamnés à de lourdes peines de prison de 15, 11 et 11 ans respectivement par le tribunal populaire de Ho Chi Minh Ville pour, entre autres, « avoir fabriqué, stocké et diffusé des informations, du matériel et des articles dans le but de s'opposer à l'État ».

Le Parlement a condamné l'escalade de la répression de la dissidence et les violations croissantes des droits de l'homme au Vietnam. Il a appelé toutes les parties concernées à utiliser les accords UE-Viêt Nam existants pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays.

Les autorités vietnamiennes sont appelées à :

- libérer immédiatement et sans condition Pham Chi Dung, Nguyen Tuong Thuy et Le Huu Minh Tuan ainsi que tous les autres journalistes, défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement, syndicalistes et prisonniers de conscience détenus et condamnés pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression, et à abandonner toutes les charges retenues contre eux;
- cesser immédiatement toute forme de harcèlement, y compris le harcèlement judiciaire et l'intimidation des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement, des militants et de toutes les personnes engagées dans l'exercice pacifique de leur droit à la liberté d'expression et des autres droits de l'homme, tant en ligne que hors ligne;
- mettre fin à la censure des informations et des médias indépendants produits par les organes d'information nationaux et internationaux, cesser les restrictions sur les sources d'information en ligne et l'utilisation d'Internet, et fournir un espace sûr et un environnement favorable aux journalistes, aux journalistes citoyens, aux blogueurs et aux autres personnes qui s'expriment en ligne;
- supprimer toutes les restrictions à la liberté de religion et à mettre fin au harcèlement des communautés religieuses;
- réviser les dispositions du code pénal vietnamien qui restreignent indûment les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, et à modifier la loi sur la cybersécurité;
- reconnaître les syndicats indépendants et protéger tous les travailleurs, en particulier les femmes et les enfants, contre la discrimination, le harcèlement sexuel, les violations du seuil légal d'heures supplémentaires et les manquements aux obligations en matière de sécurité et de santé;
- introduire un moratoire immédiat sur l'application de la peine de mort, en tant qu'étape vers l'abolition.

Pour sa part, l'UE devrait mettre en place un mécanisme indépendant de surveillance des droits de l'homme et un mécanisme indépendant de traitement des plaintes, offrant aux citoyens concernés et aux acteurs locaux un recours efficace.

Enfin, le SEAE et la Commission devraient :

- procéder rapidement à une évaluation complète de l'impact sur les droits de l'homme de l'accord de libre-échange UE-Viêt Nam, ce que le Parlement a demandé dans sa résolution sur la ratification de l'accord;
- adopter un plan d'action pour lutter efficacement contre l'intensification de la répression menée par le Viêt Nam et le non-respect de ses obligations en matière de droits de l'homme, et à faire régulièrement rapport au Parlement sur la mise en œuvre de ce plan d'action.